

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
 16 francs pour trois mois,
 32 francs pour six mois,
 64 francs pour l'année.
 Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.
 Numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^{te}, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUYE-DENUNQUE, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 30 SEPTEMBRE 1845.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE.

EXAMEN DES VOTES.

(2^e Article.)

Les établissements dans lesquels on veille sur les jeunes condamnés nous ont paru toujours d'une haute moralité, d'une utilité réelle, non seulement pour les malheureux qui y sont admis, mais pour la société tout entière. Dans les colonies de Mettray et de Petit-Bourg, les jeunes détenus que l'abandon de leurs parents, la misère, la faim, les mauvaises passions que rien ne contient, ont entraînés soit à la mendicité, au vagabondage, soit à de plus graves délits, reçoivent de l'instruction, apprennent un métier qui, en assurant leurs moyens d'existence, les prémunit contre les tentations de la souffrance. Au lieu du libéré qui a contracté dans la prison des habitudes immorales, qui a fait un apprentissage plus complet du vol, et sort plus mauvais de ce séminaire du bagne où il a laissé tous les sentiments honnêtes qu'il avait encore en y entrant, les colonies élèvent de jeunes hommes pour le travail, font pénétrer dans leurs âmes des principes de morale et de religion, préparent des citoyens pour la société, dans laquelle il doivent bientôt prendre leur place, vivre de leur travail, devenir pères de famille. Fondées par les efforts de la charité publique, par le courage de quelques hommes généreux, ces institutions ont pris une extension considérable, trop grande peut-être si on la compare à leurs ressources; il y a tant de maux à secourir qu'elles se sont épuisées, et aujourd'hui elles se trouvent dans un moment de pénurie. Petit-Bourg a obtenu de faire une loterie dont le bénéfice lui permettrait les améliorations qu'elle méritait, et toutes deux ont l'habitude de s'adresser aux conseils généraux dans l'espérance d'en obtenir des secours. Le conseil général du Rhône a repoussé la demande, sous prétexte que la situation des finances départementales ne lui permettait pas de venir en aide à des fondations dont il apprécie la haute utilité. Nous regrettons de le voir, c'est un parti pris de la part du conseil général de rejeter toute demande de ce genre, dès que les sommes qu'il pourrait allouer ne s'appliquent pas au département; c'est une jurisprudence qu'il a établie peu à peu depuis quelques années, et dont il ne s'écartera pas.

Une autre observation nous frappe : de toutes les institutions de bienfaisance qui sollicitent des secours, nous ne voyons guère le conseil accueillir d'autres demandes que celles des institutions religieuses, des maisons dirigées par des prêtres, par des frères ou des sœurs. Nous ne le blâmons pas d'accorder des secours à ces maisons, puisqu'elles existent, quoique le bien qu'elles font soit singulièrement amoindri par l'intolérance religieuse, par l'asservissement à mille momeries inutiles, par les persécutions endurées par ceux qui reçoivent des secours; mais nous voudrions qu'il se montrât plus généreux pour les établissements qui ne sont pas sous la direction des prêtres. Ainsi, au moment même où il venait d'accorder des secours à cinq institutions religieuses ou semi-religieuses, il repoussait la double demande de M. le ministre de l'intérieur, qui l'invitait à délibérer sur la création de bourses départementales au collège de Lyon et de bourses pour l'admission de jeunes aveugles à l'institution de Paris, et l'invitait implicitement à créer quatre de ces dernières. Il employait encore la formule sacramentelle du mauvais état des finances, mais il s'excusait encore par d'autres motifs qui n'étaient que de simples prétextes.

Nous le reconnaissons, les finances départementales ne sont pas dans une situation brillante; si elles étaient prospères, les contributions directes ne seraient pas grevées de centimes additionnels aussi nombreux. Nous serions donc tout disposés à pardonner au conseil général, en la regrettant, sa parcimonie à l'égard des institutions de bienfaisance, si nous ne le voyions pas dans certaines circonstances se montrer d'une prodigalité qui frise le gaspillage. Quand on répète si souvent que la situation est mauvaise. Ainsi, ce même conseil qui refuse des secours pour recueillir les enfants les plus malheureux de la création, ceux qui sont privés de leur père, pour instruire convenablement et élever au rang de citoyens des enfants presque tous destinés à jeter le désordre dans la société, ce même conseil jette 21,600 francs au chapitre de l'église de Saint-Jean. Si cette allocation avait quelque utilité réelle, constata-t-elle, nous n'aurions pas d'observations à présenter à cet égard; mais nous n'aurions jamais dépense ne fut plus stérile, plus inopportune. Donnez un curé de campagne, si son traitement est insuffisant, si l'éten- due de sa commune lui impose des fatigues, s'il a enfin quelque chose à obtenir une indemnité, parce que ce curé peut rendre des services en remplissant dignement sa mission. Mais donner 6,000 f. à un enfant ne doit pas à M. l'archevêque de Lyon qui a un traitement d'environ 100,000 francs, une fortune considérable, grever le budget, s'interdire la faculté de venir en aide à des établissements utiles et moraux, c'est méconnaître tous les principes d'administration publique.

Vous ne devez rien, nous le savons, à Petit-Bourg ni à Mettray; mais devez-vous quelque chose à un archevêque qui emploie votre argent à fonder ou à soutenir des capucinières bravant les lois du pays, toujours prêt à donner le signal de l'attaque contre les libertés de l'église gallicane, contre l'Université qui vous a élevés et qui élève vos enfants? Mais devez-vous quelque indemnité à ce chanoine qui a distillé l'injure grossière, la calomnie dégoûtante contre cette même Université dans un misérable pamphlet? Non, le département ne doit rien à l'archevêque, rien au chapitre de Saint-Jean, et l'argent des contribuables qu'il jette avec tant d'insouciance pourrait être beaucoup mieux employé.

Il serait facile, ce nous semble, de trouver dans les dépenses votées par le conseil d'autres sujets d'économie; ainsi, la valeur du mobilier de la préfecture, fixée à la somme de 50,000 f., vient d'être portée à 60,000. Que l'on fasse des gracieusetés au chef de l'administration départementale quand les finances sont en bon état; mais quand les contribuables sont écrasés sous le principal et sous l'accessoire, quand les réclamations les plus vives s'élèvent de tous côtés, quand soi-même on se plaint d'une pénurie qui empêche de faire des choses utiles, on ne saurait convenablement satisfaire les desirs de luxe de M. le préfet.

Dans la même séance où le conseil général accordait avec tant d'abandon dix mille francs au luxe préfectoral, par un curieux rapprochement, il votait une somme magnifique de SOIXANTE francs pour prévenir le dépérissement du mobilier de la sous-préfecture à Villefranche. Un peu moins de générosité et un peu moins de parcimonie seraient fort convenables, ce nous semble; mais il ne faut pas oublier que les propositions sont faites par M. le préfet. Nous serions curieux de savoir de quel œil ce magistrat voit son intérieur, pour le mobilier duquel il demande 60 f., quand il fait porter le sien à 60,000 f.; si l'argent est le signe représentatif de la valeur administrative, quelle immense distance doit séparer le préfet du sous-préfet!

Paris, le 23 septembre 1845.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On dirait que tous les efforts des hommes qui nous gouvernent tendent à placer désormais la France sous une féodalité industrielle et financière qui pèsera sur elle aussi lourdement que la féodalité des vieux blasons dont elle a secoué le joug en 89. Ce qui s'est fait à l'occasion du chemin de fer du Nord annonce ce qui se fera à l'occasion des chemins de fer qui sont encore à adju-ger. Le gouvernement a remis la ligne du Nord, une ligne achevée et qui doit être immédiatement productive, à des banquiers coalisés; il leur en a abandonné l'exploitation aux conditions qu'il leur a plu de déterminer eux-mêmes, alors qu'en restant fidèle au programme de concession qui lui avait été tracé par les chambres, il pouvait obtenir des conditions beaucoup plus avantageuses pour le pays. Vous verrez les chemins de Strasbourg et de Tours à Nantes donner lieu aux mêmes abus et aux mêmes scandales, et s'il n'est pas possible d'obtenir, pour ceux de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon, une fusion qui laisse M. de Rothschild maître absolu de la grande ligne de la Manche à la Méditerranée, vous verrez, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, M. le ministre des travaux publics venir proposer aux chambres, lors de leur prochaine session, de l'autoriser à adjudger ces deux lignes par voie de concession directe.

Tous nos chemins de fer se trouveront alors entre les mains des banquiers, c'est-à-dire entre les mains de gens qui chercheront tout naturellement à leur faire rendre le plus d'argent possible. Qu'en résultera-t-il? C'est qu'au lieu de baisser leurs tarifs, les compagnies les maintiendront au taux le plus élevé; c'est qu'assurées d'un monopole, elles feront payer cher au commerce et à l'industrie les services qu'elles voudront bien leur rendre. — Mais, nous dira-t-on, si les compagnies abusent des droits qui leur sont garantis par leurs cahiers de charges, si elles ne savent pas faire à propos quelques concessions, si elles maintiennent leurs tarifs élevés, alors qu'elles pourraient, sans grands sacrifices, les réduire, le gouvernement a entre les mains les moyens de les faire consentir à ces concessions. Il est propriétaire de canaux; il peut, en réduisant les tarifs de ces canaux, faire aux compagnies de chemins de fer une concurrence très redoutable pour elles ou les forcer à réduire elles-mêmes leurs propres tarifs dans la proportion des réductions opérées sur les tarifs des canaux. — Il est très vrai, le gouvernement a ce moyen entre les mains; mais, on ne voudra sans doute pas le croire, il songe à s'en dessaisir.

Il se fait en ce moment au ministère des travaux publics, d'après les ordres que M. Dumon a donnés avant son départ, un grand travail qui a pour objet la préparation d'un projet de loi en vertu duquel tous les canaux dont l'Etat est propriétaire seraient affermés, pour une durée de soixante années, à une seule et même compagnie. Telle est la pensée de M. Dumon; il ne veut pas que l'Etat administre lui-même ses canaux et qu'il perçoive les tarifs qui sont imposés aux industries qui s'en servent; il ne veut pas davantage que ces canaux soient affermés à diverses compagnies, ce qui permettrait peut-être d'obtenir de ces compagnies des avantages plus considérables que ceux qu'une seule et même compagnie consentirait à faire. M. Dumon veut constituer un monopole pour les canaux, comme il l'a à peu près constitué pour les chemins de fer; il veut que la compagnie générale qui obtiendra l'exploitation des canaux construits aux frais de l'Etat puisse s'entendre avec les diverses compagnies de chemins de fer pour maintenir en tout temps les tarifs très élevés et faire ainsi des affaires d'or. Le commerce et l'indus-

trie en souffriront, sans doute; mais qu'importe, pourvu que messieurs de l'aristocratie financière réalisent des fortunes considérables; pourvu que la nouvelle féodalité industrielle s'établisse sur les ruines de l'ancienne; pourvu qu'on mette en pratique, sur une très petite échelle, il est vrai, et au profit de très peu de personnes, cette théorie du développement des intérêts matériels, qui a fait tant de dupes dans le monde officiel, et qui fera tant de victimes dans toutes les classes de la société?

Nous n'avons pas cru devoir taire le projet qui s'élabore à petit bruit au ministère des travaux publics, et nous engageons le public à s'en préoccuper. La plupart des journaux de Paris n'en diront rien, car ces journaux sont vendus à l'aristocratie financière. Mais, si fortement organisée et ourdie que soit la trame, peut-être un vigoureux effort de l'opinion suffirait-il encore pour en avoir raison.

— Parmi les chemins de fer votés par les chambres lors de leur dernière session, cinq restent encore à adjuger. Or, pour soumissionner ces cinq chemins, il s'est déjà constitué trente-quatre compagnies, au capital de QUATRE MILLIARDS. Sans entrer dans aucuns détails sur la situation de ces diverses compagnies, nous dirons qu'il en existe huit pour le chemin de Paris à Strasbourg, six pour le chemin de Tours à Nantes, cinq pour le chemin de Creil à Saint-Quentin, onze pour le chemin de Paris à Lyon, six enfin pour celui de Lyon à Avignon.

— Il se révèle, depuis que la fièvre des actions de chemins de fer a saisi toutes les têtes, un fait bien déplorable et presque alarmant. Les fabricants, les commerçants, les boutiquiers ont appris le chemin de la Bourse. Nous ne saurions trop les avertir de se tenir en garde contre des tentations qui mènent à l'abîme. Le gain de tous les jours, si petit qu'il soit, quand il repose sur les aptitudes et les habitudes de toute la vie, est bien autrement assuré que le gain éventuel qui repose sur des opérations de bourse que la plupart ne comprennent pas, et qui sont d'ailleurs livrées à tous les vents de l'opinion, de la politique, souvent à des terreurs paniques que rien ne justifiait la veille ou n'expliquera le lendemain. Que chacun donc se tienne à ses affaires, et souhaitons que la spéculation n'arrache pas au commerce sérieux et à l'industrie les capitaux qui leur sont nécessaires.

— Il y a au ministère des travaux publics deux hommes considérables. Ces deux hommes sont le ministre, d'une part, et, de l'autre, M. Legrand, son sous-secrétaire d'état. A l'heure qu'il est, M. Dumon et M. Legrand, qu'on nous pardonne la trivialité de cette expression, s'étendent comme chien et chat. M. Dumon est parti, enthousiasmé de lui-même, et persuadé que ce qu'il a fait à propos du chemin de fer du Nord est le *ne plus ultra* de l'économie politique. M. Legrand est resté à Paris, convaincu, et il ne se fait pas faute de l'apprendre à tout venant, que la conduite tenue par son supérieur dans cette circonstance accuse l'oubli le plus incroyable des intérêts du pays. Il est très probable qu'une crise résultera de ces sentiments si opposés, et que M. Legrand ne conservera pas long-temps ses fonctions de sous-secrétaire d'état.

— Le *Journal des Débats* contient aujourd'hui un article rempli de faits curieux, et qui a pour titre : *De l'approvisionnement des bateaux à vapeur en charbons de terre*. Cet article, dans lequel nous avons compté 244 lignes, a obtenu les honneurs de l'insertion à raison de 4 francs la ligne. C'est donc une somme de 976 f. qu'a eue à débours la personne qui avait intérêt à sa publication.

— Le roi arrivera demain à Saint-Cloud, où il restera jusque dans les premiers jours du mois de novembre. C'est là que se décidera la question de la dissolution de la chambre. On n'attendra pas, pour discuter et résoudre cette question, le retour de M. le maréchal Soult, qui ne doit, dit-on, rentrer à Paris que vers le 20 octobre. Quant à M. Duchâtel, qui part demain pour aller faire ses vendanges, il laisse tout pouvoir à M. Guizot de parler et d'opiner pour lui dans l'affaire de la dissolution. C'est surtout entre ce ministre et le roi que cette affaire se règlera.

— On dit qu'un des principaux imprimeurs de Paris est gravement compromis dans l'affaire de fraude imputée au garde-magasin du chef des ateliers du timbre. Cet imprimeur serait même en fuite.

Hier matin, on a fait une descente judiciaire dans les ateliers du *Sicéle*.

— Une lettre de Rochefort, qui nous est communiquée, parle, avec la plus vive indignation des manœuvres à l'aide desquelles a été obtenue la nomination de M. Dumas; bureaux de poste, dépôt de remonte, sous-préfecture, croix d'honneur, chaque canton, chaque électeur a reçu des promesses étourdissantes. Jamais la corruption ne s'était étalée avec tant de cynisme dans ce pays. Et cependant M. Dumas n'eût pas été élu si tous les électeurs de l'opposition eussent rempli leur devoir; leur négligence coupable a été une des principales causes de ce résultat.

— La *Vie du Morbihan* annonce que M. Bernard, député de Muzilbac, et M. Vigier font en ce moment leur tournée électorale. M. Vigier promet des places à tout le monde et des tableaux à toutes les églises.

Chronique.

On nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,
 « Ayez, je vous prie, l'obligeance d'accueillir dans votre journal la présente réclamation contre un abus de pouvoir répété deux jours de suite par M. Landal, commissaire de police de Vaise.
 « Il n'est personne dans notre commune qui ne connaisse le caractère irascible de ce monsieur, et un grand nombre d'habitants ont le droit de se plaindre des fâcheuses extrémités auxquelles M. Landal se laisse aller, dans de certains moments, vis-à-vis de citoyens tout-à-fait inoffensifs et paisibles.
 « Je puis en citer quatre que de son propre mouvement, de sa propre volonté, il a incarcérés sans motifs légitimes.
 « Pour mon propre compte, j'ai été arrêté dimanche dernier pour la première fois, parce qu'au théâtre de Vaise je me suis permis de

réclamer mon chapeau qu'un des acteurs vint enlever de dessus ma tête sans demander si cela me convenait. Ne voulant point sortir avant qu'il me fût rendu, M. Landal prit la peine de me l'apporter; mais il me fit payer sa complaisance un peu cher.

» Au bas de l'escalier, je fus saisi et tiré jusqu'au moment où quatre hommes de garde s'emparèrent de moi pour me mener en prison, d'où je ne suis sorti que le lendemain à onze heures, pour être conduit à l'audience de M. le substitut, qui me fit immédiatement relâcher.

» Le soir de ce jour, je trouvai M. Landal, qui m'apostropha de l'épithète d'insolent, que je le priai de s'appliquer à lui-même : ce qui le rendit furieux contre moi qui osais ne pas avoir peur de lui. Continuant mon chemin, j'allai au café de la Pyramide, où il envoya trois fois de suite un de ses agents me prier, me sommer, puis m'ordonner de comparaître devant lui. J'ai refusé formellement.

» Alors il s'est fait accompagner du poste et de ses agents, et m'a sauté dessus comme un exaspéré. Vous eussiez dit qu'il s'agissait de s'assurer d'un voleur dangereux, et non d'un jeune homme paisible, connu, et qui n'avait d'autre tort que celui d'avoir élevé la voix au même ton que celle de M. le commissaire Landal, qui, ces deux jours là, fit la police bien plus pour le compte de son amour-propre que pour celui de l'ordre public que je n'avais point troublé.

» Bref, après une seconde nuit de prison, je fus encore renvoyé par M. le substitut de la prévention de voies de fait contre le commissaire et de rébellion contre la garde.

» Ces deux renvois successifs prouvent, il me semble, que M. Landal n'était pas rigoureusement dans ses droits, mais il n'a pas l'habitude d'y regarder de si près.

» Voilà, Monsieur, le rapide exposé des faits tels qu'ils ont eu lieu.

» Agrérez, etc. J.-B. FLEURY MOREL, à Vaise. »

— On nous communique la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» Si l'autorité permet à la cupidité des gens de la campagne d'exploiter l'estomac de la population par la vente des mauvais fruits, c'est qu'il est souvent difficile de juger la question, celle des melons, par exemple, qui demandent à être cueillis avant maturité et qui occasionnent souvent des indispositions plus ou moins graves. C'est aux acheteurs à faire preuve de connaissance.

» Mais il n'en serait pas de même pour une autre espèce d'aliment : le champignon, qui est apporté sur nos marchés depuis la fin de septembre jusqu'au commencement de novembre ; pour celui-là une erreur se paie par une mort presque certaine, car les symptômes d'empoisonnement ne se manifestent que douze ou vingt-quatre heures après l'ingestion dans l'estomac, et si l'émétique ne peut plus réussir à le faire expulser, les antidotes sont souvent impuissants ; les médecins ne font alors qu'assister à une agonie longue et douloureuse, et quand les malades sont sauvés, c'est en conservant une gastro-intérite de longue durée.

» Cependant il serait injuste de proscrire ce délicieux cryptogame, avant-coureur de la truffe, le plus fin condiment des mets les plus recherchés et qui flâte si agréablement l'odeur et le palais du gourmand. Celui qui réunit au plus haut point toutes les qualités est sans contredit l'*agaricus edulis* de la Flore française de De Candolle. Trois variétés se rencontrent sur nos marchés ; celui que les restaurateurs nomment le double est le plus succulent, mais les autres variétés sont aussi bonnes et légères à l'estomac. On peut également tolérer sans crainte la clavarie coralloïde de Linné ; par sa forme en branches de corail, elle a des caractères trop tranchés et ne ressemble à aucune espèce vénéneuse. Il n'en serait pas de même de celui que j'ai rencontré ce matin, let qu'un paysan colportait comme l'espèce la meilleure : c'était l'*agaricus jiperatus* de Bersonn, l'*agaricus acris* de Bulliard. Il en avait un énorme panier. Ce champignon, dans son jeune âge, a un chapeau arrondi d'un blanc de neige ; ses feuillets sont blancs, mais quelquefois de couleur nankin et paille ; son parfum est agréable quand il se développe, il se creuse en entonnoir et laisse toujours échapper des gouttes d'un lait blanc et épais à la moindre pression ; sa saveur est piquante. Pour en avoir goûté, j'en ai conservé l'impression douloureuse sur la langue pendant quatre heures. Quelques auteurs prétendent que la cuisson lui enlève ses qualités délétères, et qu'on le mange en Russie et en Pologne ; mais c'est une espèce voisine et à lait jaune. La nôtre se trouve dans les bois, confondue avec d'autres espèces encore plus vénéneuses.

» J'ai cru cet avis utile à la santé des personnes qui aiment la bonne chère et veulent faire une digestion paisible.

» J'espère, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien lui faire une place dans votre estimable journal.

» Recevez, etc. FLORET, D.-M. »

— Avant-hier au soir, vers huit heures et demie, un nouvel incendie a éclaté aux Brotteaux et à fort peu de distance de celui qui dévora, au mois de février dernier, plusieurs constructions légères, situées sur l'avenue de Saxe, près de l'église Saint-Pothin. Les secours ont été prompts et énergiques ; on a pu isoler le feu et préserver les maisons contiguës d'un sinistre qui aurait pu avoir les suites les plus graves s'il avait éclaté à une heure plus avancée. Une seule maison a été la proie des flammes.

— Une ordonnance royale, à la date du 14 septembre courant, porte que les huit foires qui se tiennent dans la ville de Paray-le-Monial, le troisième mercredi de chacun des mois de février, mars, avril, mai, juin, août, octobre et décembre, auront lieu à l'avenir le troisième mardi des mêmes mois.

— Une fièvre typhoïde des plus malignes sévit en ce moment à Courbeau, hameau de la dépendance de Voiteur (Jura), et a déjà frappé de mort un habitant après trois jours de maladie.

— Nous lisons dans la *Revue de la Côte-d'Or* :

« Si nous sommes bien informés, M. Dumon, ministre des travaux publics, lors de la visite qu'il doit faire de notre rail-way, sera promené en wagon de Chagny à Meursault. L'exécution du véhicule ministériel serait, dit-on, confiée à l'un de nos habiles carrossiers, M. Rogier. On ajoute que cette promenade improvisée ne doit charger le budget que de la somme de 40,000 fr. Nous ne serions pas fâchés d'avoir quelques renseignements précis à ce sujet. »

Spectacles du 30 septembre.

GRAND-THÉÂTRE. — Le Mari à la campagne, comédie. — Intermède par MM. Desjardin et Triebert. — Les Diamants de la Couronne, opéra.

CÉLESTINS. — L'Homme blasé, opéra. — Fiorina, vaudeville. — La Fiole de Cagliostro, vaudeville.

Nouvelles diverses.

Un essai de marche sur l'eau a eu lieu avec un succès complet à Hanovre le 15 septembre. Voici le récit de cette intéressante et curieuse expérience :

« Dans les contrées montagneuses de la Suède et de la Norvège, les habitants, lorsqu'ils doivent passer des vallées, des ravins et des

chemins creux couverts de neige, se servent de skies, c'est-à-dire de deux planches de sapin, dont l'une a une aune et demie de longueur et l'autre n'a que la moitié de cette dimension ; ils attachent avec des courroies la plus longue de ces planches sous le pied gauche et l'autre sous le pied droit, de manière que chaque pied se trouve au milieu de la planche qui y est attachée, et ainsi, en marchant tant soit peu vite sur la neige, ils sont sûrs de n'y pas enfoncer. Il y a même dans chaque régiment d'infanterie une compagnie dont les soldats et les officiers s'exercent à marcher avec des skies sur la neige, et que pour cette raison on appelle la compagnie des coureurs à skies.

» Deux jeunes gens, MM. Robert Kjellberg, Suédois, et Toennes-Balcken, Norvégien, qui se trouvent actuellement dans notre capitale, ont employé des skies pour marcher sur l'eau, mais des skies en toile, d'une certaine épaisseur, et creux à l'intérieur. Cet essai a réussi parfaitement.

» Lundi dernier, ils ont donné en public une représentation de leur savoir-faire sur les fossés de la ville. MM. Kjellberg et Balcken ont marché avec leurs skies sur l'eau vite et lentement ; ils ont couru en avant et en arrière ; ils ont exécuté, en uniforme militaire complet, avec le sac sur le dos, l'exercice à feu, et ils ont fini par traîner un bateau où se trouvaient huit personnes, le tout sans que leur chaussure ait été mouillée.

» Comme l'art de marcher sur l'eau à pied sec peut avoir une grande utilité pour les armées en temps de guerre, M. le ministre de la guerre a chargé MM. Kjellberg et Balcken de l'enseigner à un certain nombre de soldats du régiment de chasseurs à pied qui fait actuellement partie de la garnison de Hanovre, lesquels, s'il y a lieu, l'enseigneront à leur tour aux autres corps de notre armée.

» MM. Kjellberg et Balcken se proposent de parcourir l'Allemagne et la France pour faire connaître leurs procédés de marche sur l'eau. »

— Le château de Ferney, qu'on va mettre en vente, est destiné peut-être à perdre, avant qu'il soit peu, ce qui en a fait jusqu'à ce jour un monument digne d'être visité. Les propriétaires genevois qui avaient succédé à Voltaire avaient mis un soin extrême à conserver à peu près dans leur intégrité primitive, avec leur antique et assez mesquin ameublement, les pièces du château dont leur prédécesseur avait principalement fait usage. L'appartement particulier de Voltaire, tel qu'on le montre encore dans ce moment aux curieux, se compose essentiellement d'un salon et d'une chambre à coucher ; le cabinet de travail et la bibliothèque ont subi, il y a déjà assez long-temps, une transformation presque complète. Les deux pièces précédentes sont encore à peu près dans l'état où elles étaient il y a soixante-dix ans. Toutefois, certaines parties de l'ameublement, telles que les rideaux du lit, les housses et les couvertures, ont dû être plusieurs fois renouvelées, les visiteurs ayant souvent pris un plaisir d'assez mauvais goût à en dérober des lambeaux. De vieux serviteurs, dit-on, avaient assis une espèce de revenu sur la crédulité des enthousiastes, en leur vendant clandestinement de ces reliques dont la matière subissait de dix ans en dix ans une véritable résurrection par leurs soins. Les tableaux, portraits et ouvrages de sculpture qui ornent cet appartement n'ont absolument d'autre mérite que celui d'avoir été possédés par Voltaire.

Dans le petit parc, d'ailleurs peu remarquable, qui est adjacent au château, on montre encore aujourd'hui un grand et bel orme au que Voltaire planta de ses mains. Frappé de la foudre il y a une vingtaine d'années, cet arbre monumental a survécu.

La salle de spectacle, jadis placée dans la cour du château de Ferney, n'existe plus. L'église ou chapelle placée vis-à-vis, et qui portait sur son frontispice l'inscription connue : *Deo erexit Voltaire*, a été appropriée à un autre usage, et remplacée avantageusement par une véritable église paroissiale d'une construction élégante, élevée il y a quelques années à l'entrée de la petite ville de Ferney. La pierre portant l'inscription dont on vient de parler gît humblement au pied d'un mur du jardin dans une maison voisine.

Il existait encore à Ferney, il y a deux ou trois ans, un vieux jardinier long-temps attaché au service du château, qui se rappelait avoir vu Voltaire et conservait de lui d'intéressants souvenirs. C'était le *cicerone* obligé de l'endroit. Il avait en sa possession quelques pièces de vêtement ayant appartenu à son ancien maître, à l'aide desquelles ce vieillard enjoué se plaisait à imiter les attitudes, la démarche et jusqu'à la physionomie du patriarche de Ferney, dont il racontait d'ailleurs une foule d'anecdotes aussi caractéristiques que divertissantes, que l'histoire a négligé de recueillir.

La ville de Ferney est redevenue de son agrandissement et presque de sa fondation à Voltaire. Sa mémoire y est constamment maintenue en honneur. Les habitants actuels ne parlent encore de lui qu'avec un sentiment profond de reconnaissance.

— Plusieurs journaux disent qu'il est question de l'envoi d'un commissaire en Algérie pour juger sur les lieux ce qui a été fait par M. le maréchal Bugeaud et ce qu'il y aurait à faire dans le sens d'une colonisation sérieuse. Cette mission serait, dit-on, confiée à M. Magne, député.

— Le *Morning-Advertiser* parle d'une nouvelle mésintelligence qui, selon un journal de Rio du 20 juillet, aurait éclaté à Taïti entre le gouverneur français et le commandant du *Talbot*. Ce dernier aurait encore refusé de saluer le drapeau du protectorat avant d'avoir communiqué avec le nouveau consul anglais.

— D'après les nouvelles de l'île Maurice du 12 juillet, la corvette anglaise *Conway* devait partir pour Bourbon, et devait, de concert avec les navires de guerre français, aller bombarder une seconde fois Tamatave.

— Nous ne savons ce qu'il faut croire de la correspondance suivante, adressée de Paris à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Le prince Louis Napoléon, qui s'ennuie à Ham, se prête, dit-on, à souscrire à toutes les conditions qui sont imposées à sa mise en liberté. Le ministre de l'intérieur lui a envoyé une personne munie d'instructions confidentielles. On croit que le prisonnier et ses compagnons d'infortune seront bientôt rendus à la liberté. Le prince doit, dit-on, se rendre en Amérique. »

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE.

CARLSRUHE, le 18 septembre. — Bien que les séances du congrès des douanes allemandes réunies dans notre ville depuis bientôt deux mois aient été secrètes, leur résultat est à peu près connu. L'esprit de prohibition, d'élévation des tarifs qui animait la majorité des représentants du *zollverein* au moment de la réunion, ayant été éclairé par la discussion, a fait place à une opinion plus libérale. Il ne sera apporté aucun changement aux tarifs existants, les fils de coton et de lin subiront seuls quelques modifications ; mais elles ne seront point de nature à amener dans les relations commerciales avec l'étranger une interruption qu'aurait certainement produite l'élévation de tarifs révoquée par des esprits étroits et égoïstes.

Le principe de la liberté commerciale, qui est au fond de la

constitution du *zollverein*, est donc sorti, sinon victorieux, du moins sain et sauf, des délibérations du congrès. Les hommes pratiques ont emporté sur les théoriciens, les hommes de bon sens et de patriotisme sur les préoccupations individuelles des industriels à courte vue. On a démontré à ces derniers que ce qu'ils appelaient système protecteur n'était, en réalité, qu'un système ruineux même pour l'industrie qu'on avait en vue de protéger, une protection inopportune ne faisant qu'englober l'émulation et que livrer l'industrie à une sorte de somnolence, de quiétude paresseuse qui la ruine, à côté des industries stimulées par la liberté.

Un des états du *zollverein* qui a le plus efficacement soutenu la Prusse contre les prohibitionnistes, c'est-à-dire contre la Bavière, le duché de Bade et le Wurtemberg, c'est la Saxe, qui cependant de tous les états était le plus intéressé dans la question des tarifs. La Saxe, en effet, est le pays le plus industriel de l'Allemagne ; la culture de coton y a son siège principal. La ville de Chemnitz est une véritable Manchester pour la Saxe. Néanmoins son commissaire, M. Zahn, a vivement défendu les principes du libre échange et a constamment appuyé le commissaire prussien contre les prohibitionnistes.

AMÉRIQUE DU SUD.

On a des nouvelles de Montevideo jusqu'à la date du 10 juillet et de Buenos-Ayres à la date du 9. Voici l'extrait d'une lettre de Montevideo :

« Le steamer français le *Fullon* vient d'arriver de Buenos-Ayres, et nous apprenons que le 8 courant les plénipotentiaires français et anglais ont présenté à Rosas l'*ultimatum* suivant :

» 1° Retirer ses troupes du territoire de la république orientale ;

» 2° Retirer son escadre du port de Montevideo.

» 3° Aussitôt que cela aura été fait, les plénipotentiaires feront déposer les armes aux résidents français et autres qui ont pris part à la lutte. »

Si l'on en croit une correspondance adressée au *Constitutionnel*, penlant que M. Deffaudis montre du zèle pour la cause des Montevideens, un autre agent, non officiel, il est vrai, mais plus puissant peut-être, fait chaque jour preuve de la plus grande sympathie pour Rosas ; c'est M. Page, l'aide-de-camp de M. le ministre de la marine. M. Page vit comme en famille à Buenos-Ayres, près de Rosas, de sa fille Mannelita et de M. Arana, ministre favori du dictateur.

C'est une troisième légation qui est soustraite aux ordres de l'amiral Laine. Dans la mission de M. Page est probablement la cause de la résistance de Rosas.

— Le *New-York Courier and Inquirer* contient une lettre de Baltimore en date du 1^{er} septembre qui est ainsi conçue :

« Le bruit a couru ici que le général Taylor avait livré bataille aux Mexicains, mais qu'il avait été battu et tué, et qu'on lui avait fait 500 prisonniers. »

Cette nouvelle mérite confirmation.

VARIÉTÉS.

Deux ans au Phalanstère (1).

Au phalanstère de G..., le 28 août 1855.

Voici bientôt deux ans, mon cher Adrien, que je te quittai pour accomplir ce que j'appellais un facile devoir en venant habiter le phalanstère fondé à G... Selon nos promesses, je devais laisser passer trois ans avant de te raconter les impressions de mon nouvel état ; confiant l'un et l'autre dans notre franchise, c'était là le terme que nous avions fixé pour nous réunir soit ici si j'y rencontrais réellement du bonheur à te faire partager, soit à Paris si l'événement justifiait tes prévisions défavorables sur ma détermination. M'en voudras-tu d'avoir avancé le temps convenu ? Non, mon ami ; un plus long délai serait inutile. L'expérience est complète ; je me déclare bien et dûment éclairé sur tous les points. Lis, et décide toi-même si ma tâche n'est pas remplie, si l'on peut me rester encore des doutes. Tu vas assister à un spectacle bizarre, mais il porte dans ses éléments même son explication. La cause connue, l'effet se devine. Et qui pourrait trouver étranges les scènes du phalanstère, quand on sait que son principe d'existence n'est autre que la lutte incessante d'une croyance opiniâtre, le dogme fouriériste, contre une force encore plus inflexible, la nature du cœur humain ? Lis, instruis-toi ; l'occasion est belle. Plains-moi ; cet espoir me facilitera de pénibles aveux.

Ce n'est pas à toi qu'il est besoin de rappeler nos heureuses années de confraternité et d'études. Délicieux moments, parfois perdus à travailler, plus souvent utilisés à réfléchir ! Comme nos pensées s'élevaient avec amour vers un monde meilleur, vers une organisation nouvelle, que nos cœurs savaient si bien comprendre, quoique notre esprit eût été inhabile à en arrêter le plan d'exécution ! Plus jeune et plus isolé que toi, ces idées me poursuivaient avec plus de force. Resté à vingt-huit ans sans parents, sans autre fortune qu'un modeste talent dont les premiers essais me rassuraient sur l'avenir plutôt qu'ils ne pourvoyaient au présent, je nourrissais avec ivresse le vague espoir d'une situation sociale où titres, patrimoine, naissance céderaient le pas à la suprématie légitime d'une capacité reconnue. Que de fois, tandis que ma main distraite traçait sur la toile je ne sais quelle fantastique esquisse, mon imagination se laissait aller au rêve favori, et construisait, au gré de ces chimères, le séjour destiné à la réalisation de mes plus chers désirs ! C'est au milieu de ces préoccupations presque malades que je connus B..., l'infatigable propagateur des doctrines sociétaires ; tu comprends quelle prise il eut sur un esprit ainsi préparé. Il s'applaudit de sa victoire, et tu t'étonnas de ma prompte conversion ; mais une ville est bientôt prise quand l'assiégeant a tant d'intelligences dans l'intérieur de la place.

Tu sais le reste. Mes petites économies furent livrées avec joie ; je jurai de consacrer à ma nouvelle famille mon temps, mes bras, mon aptitude, mon talent, et je me séparai de toi sans regrets bien profonds, sûr de te revoir bientôt associé à mon bonheur. J'étais entraîné, mais sérieux et sincère. Ce n'était point une expérience que j'allais tenter. Le résultat me paraissait plus que certain ; à mes yeux il était nécessaire, et je l'attendais comme pourrai attendre la conclusion de son syllogisme le dialecticien qui vient d'en poser rigoureusement les prémisses.

Je ne te ferai pas le récit de nos premiers six mois. Les travaux d'organisation pressaient à achever ; c'était à chaque instant un appel fait à notre dévouement, appel toujours entendu, avancé même, mais qui, sans le charme tout-puissant de la nouveauté et d'un enthousiasme encore intact, aurait assez bien transformé le travail *atrayant* en corvée féodale. Mais la persévérance seule récolte. « Il faut fonder avant de jouir » disaient les chefs. « A la guerre comme à la guerre », répétions-nous gaie-ment ; et la besogne disparaissait sans que la fatigue se montrât. D'ailleurs, la vie en mode sociétaire n'étant pas encore possible, on conservait les anciennes habitudes ; le goût et les sympathies de caractère se chargeaient seuls de former les séries, et chacun vivait sans souci sur les fonds de prévoyance qu'il avait à tout hasard apportés pour parer aux premiers éventualités.

Bientôt cependant il fallut se rappeler le but qui nous avait réunis. La conformité d'opinions et d'esprit avait bien vite créé entre nous des rapports aussi agréables que naturels. Il fallut nous déclasser pour reconstruire d'après l'analogie d'aptitude professionnelle les véritables groupes.

(1) En insérant cet article, nous n'entendons en aucune manière discuter le fond de la doctrine sociale, bien moins encore porter sur elle un jugement défavorable. La lettre que nous publions ne roule que sur quelques difficultés d'exécution dont la réalité, sinon la gravité n'est contestée par personne. Les disciples de l'école fouriériste ne se formaliseront donc pas, nous l'espérons, de cette boutade, qui aura tout au moins pour eux l'avantage d'appeler l'attention publique sur leurs dogmes, si tant est que pendant qu'ils veulent bien honorer un profane d'une réponse en règle.

moniques. Entre mes anciens amis et mes nouveaux collaborateurs, je
point à choisir ; Fourier lui-même me dictait ma conduite. J'obéis ;
nous entrâmes dans la réalisation rigoureuse du programme de

re tous les fléaux dont Dieu préserve ta tête, puisse-t-il à jamais t'af-
d'habiter une petite ville ! Heureux ami, tu en as vu, mais tu ne
mais pas. Né à Paris et d'un sang parisien, la province ne t'a jamais
des distractions d'un séjour temporaire ; et je me rappelle même
nos excursions annuelles, lors des vacances, mon pauvre chef-lieu
devenait périodiquement l'objet de ton enthousiasme
les huit jours entiers qu'y durait notre pèlerinage. Mais, pauvre
avoir vécu à Paris et venir à G... ; des sommets élevés et orageux de
civilisation, tomber dans le pays plat des réalités matérielles ; avoir senti
tement des grandes choses et des grands hommes, assisté à l'enfante-
ment de chaque progrès, reçu le contre-coup de tout mouvement imprimé
aux sciences et aux arts, et devenir l'un des atômes constituants de cette
masse inerte qu'entre nous nous stygmatisions du nom de *bourgeoisie*, c'est
là, crois-le bien, un sort digne de pitié, une transformation qu'on ne subit
jamais sans révolte et sans larmes. Eh bien ! cher Adrien, ce sort est main-
tenant le mien. Sous prétexte de réforme, je me suis laissé choir, les yeux
tenant le mien. Dans le gupéur qui fit toujours mon épouvantail. Long-temps je
l'es, dans la tranquillité domestique et joies de famille le calme assou-
cié dont je me sentais de plus en plus étroitement enveloppé ; j'affectai
de réprimer les premières insurrections de mon esprit désillusionné.
La réalité me saisit bientôt, victorieuse et palpable. Ce phalanstère,
objet de tous mes rêves, c'était une agglomération de 15 à 1600 bourgeois
ou campagnards ; une ruhe, commode, il est vrai, mais bourdonnante des
mêmes propos, pleine des mêmes habitudes, asservie aux mêmes préjugés
que je voulais fuir autrefois en quittant mon pays pour Paris. C'était, en un
mot, une petite ville, moins l'imprévu qui jamais ici ne se fait jour. Tu te
rappelles peut-être que, voulant nous donner l'idée de notre future habita-
tion, le recruteur fourrieriste ne cessait de nous répéter : « Le Palais-Royal,
Paris, est l'édifice civilisé qui a le plus de rapports avec un phalan-
stère (1). » C'était, je l'avoue, bien connaître mon faible, et la compari-
son pour moi était vraiment tentante. Mais que serait le Palais-Royal sans
la ville qui tout autour lui donne son mouvement, sa vie et son lustre ? Ce-
qu'il serait?... Justement ce qu'est le phalanstère : somptueuse et déce-
vante solitude, où l'on se presse pour faire nombre, dont l'aspect rappelle,
il est vrai, nos grands édifices, mais dont la population toujours la même
a que le mouvement uniforme d'un pensionnat ou d'une caserne ; palais
porté en rase campagne, ou, si tu l'aimes mieux, centre déplacé hors
du cercle dont tous les rayons convergent vers lui, et ne représentant
des- lors que l'objet en géométrie nul par excellence, le point sans di-
rections !

Je craignais tant d'être dérangé, d'être interrompu, que j'aurais voulu aller rejoindre au plus tôt, ce n'est plus qu'un observateur intéressé que je parle. Je t'envoie le résumé de mes impressions, mais en copie sans aigreur et sans dépit. La vie de petite ville engraisse le critique, mais elle tue le savant et l'artiste. Est-il une profession possible dans les éléments sur lesquels elle s'exerce manquant, et où les moyens de rendre ses produits n'existent point ? Non sans doute. Eh bien ! c'est précisément là la condition où se trouve tout ce qui porte au cœur le goût de la forme ou l'adoration de la pensée, dans ces réunions imprudemment annoncées comme capables de satisfaire à tous les besoins physiques et moraux. Comment se passionner quand le contact des modèles, le froissement des émulés, l'aiguillon de la critique, le sentiment public font également défaut à votre activité ? Comme toutes les modalités de l'intelligence humaine, l'art ne peut fleurir que par les rivalités, et il est bien près de s'éteindre dans une organisation sociale où ses représentants, forcément disséminés, se voient réduits à lui offrir un culte solitaire.

Mais je m'écarte ; je t'avais promis le journal de ma nouvelle existence et je déclare au lieu de raconter. Revenons sur nos pas. Peintre d'histoire avait ma profession officielle, le titre sous lequel on avait accepté ma coopération à l'œuvre de réforme. D'après le pacte tacite que tout homme d'aujourd'hui signe avec lui-même en entrant dans une société, j'avais donc exercé des droits et à remplir des devoirs. Mais ici les charges devaient être faciles à porter. En affichant pour devise sur l'entrée du phalanstère la *redemption du devoir*, Fourier nous allége singulièrement cette préoccupation, et je n'ai vu aucun de ses préceptes plus généralement accueilli que celui-ci. Moi, cependant, jaloux de rendre à la doctrine politique pour politesse, je me dis que pour ceux-là même qui s'obstinent à méconnaître le paiement un cadeau est toujours le bien-venu. En conséquence mon plan fut bientôt arrêté. Dans une allégorie qui me parut ingénieuse et que je tâchai de gazer suffisamment, je résolus de représenter la femme telle qu'elle doit être au sein de la véritable organisation harmonienne, c'est-à-dire placée entre le *favori*, l'*époux* et le *géniteur*. C'est là une des plus graves difficultés du système aux yeux des profanes, l'une des conceptions qui suscitent les plus fréquentes et les plus délicates objections. Selon moi, donc, il n'était ni sans courage ni sans utilité d'oser l'aborder. Je me félicitai même d'avoir pu, par ce choix, rester à la fois dans mon caractère de phalanstérien et dans celui de peintre, quoique peut-être, aux yeux de la plupart, le sujet fût plutôt du roman que de l'*histoire*. Je voyais le côté séduisant de mon idée, les nombreux ennemis sa réalisation ; mais son immense mérite comme œuvre d'art et comme tribut au génie de Fourier m'entraînait mon imagination. J'eus le plaisir de recevoir, sur ces entrefaites, les encouragements les plus propres à m'affirmer dans mon dessein. Bref, je me mis à l'ouvrage.

mes : mon pauvre ami, je ne savais pas comme il est difficile de travailler en *régime harmonique*. Je ne te parlerai point des visiteurs qui envahissent mon atelier (spectacle gratuit après leur besogne faite, dont on a le droit de les en croire, je n'avais pas le droit de les priver), ni des enfants amenés à tout rôle afin d'éprouver leur vocation, ni des voisins obligeants qui, voyant ma persévérance au travail, prenaient la peine de me faire remarquer que j'enfreignais la loi *naturelle* de la variété d'occupations, que je devais bien plutôt aller me *reposer* en tirant la navette ou enfonçant la bèche à côté d'eux. Un peu d'appui de la part des chefs, de mon côté une fermeté que parfois il ne dépendit pas de moi de ne pas pousser jusqu'à la brutalité, me délivrèrent peu à peu d'une partie de ces importunités. Mais de plus dures épreuves m'attendaient, et ce fut là le premier où je faiblis ma foi : je veux parler du chapitre des collaborateurs.

« Je n'étais pas depuis huit jours en face de mon esquisse, que, sous prétexte de m'aider, un des visiteurs ci-dessus, déjà éconduit par moi, s'avisa de venir s'offrir pour broyer mes couleurs, nettoyer mes pinceaux, en bref, me proposa sérieusement sa collaboration. C'était un de ces bœufiers, d'ailleurs, à qui l'on voit parfois une idée fixe donner la ruse, et qui s'immiscient ainsi rentrer par la fenêtre dans l'atelier d'où je venais de l'expédier par la porte. L'idée pourtant ne lui réussit qu'à moitié. M'offrir ses services, il avait paru un excellent passeport : je le pris au mot, et la plus rudement domestiquée ne saurait égaler les corvées infiniment peu variées que je se proposai d'imposer. Je me souvins à propos de quelques charges d'atelier. Brevés après une séance où il avait, une heure durant, posé à bras tendu en J. B. Tonnant, mon associé disparaissant pour ne plus revenir.

autres prétentions succéderent bientôt à celle-ci. Parmi ceux qui m'honorèrent de leur assiduité, quelques-uns avaient eux-mêmes cultivé la peinture, et le titre de confrères me les fit toujours accueillir avec empressement. L'un d'eux, Antoine F... , qui m'avait d'abord paru assez bien, qui assurait sans cesse m'avoir autrefois connu chez Amaury Duval, et poursuivait surtout de ses visites avec une persévérance dont je comptais le but. Plusieurs fois déjà, après mille protestations de sympathie, j'avais insinué que, sentant et pensant absolument comme moi, il le considérait comme le plus apte à continuer mon œuvre, dans le cas où de fâcheux hasard me contraindrait de la laisser inachevée. Un autre jour, je questionnai sur mon opinion relativement à l'unité dans la conception et l'exécution des œuvres d'art ; il vantait en style romantico-fourrier les merveilles de l'association appliquée à la plastique, et me la montra réalisant des prodiges qu'une seule capacité est nécessairement incapable d'entreprendre. Le projet commença dès-lors à m'apparaître menaçant mes libertés. Néanmoins, comme il restait jusqu'ici dans les termes vagues d'une conversation amicale, sous un prétexte ou sous l'autre,

« J'étais tous les jours sa poursuite obstinée. »

Exposition abrégée du système phalanstérien, par V. Considérant

et me demander d'un vrai ton d'*ultimatum* de lui abandonner l'un des personnages de ma toile. La requête me surprit, je l'avoue, mais moins cependant que le ton avec lequel elle m'était adressée et qui n'était point du tout celui de la prière.

— Eh quoi, mon cher Antoine, lui dis-je amicalement malgré cette sorte de déclaration de guerre, pouvez-vous me faire sérieusement une demande que vous savez aussi opposée à mes goûts?

— Je vous la fais, Monsieur, répondit-il, après mûre réflexion. Je me suis consulté, j'ai consulté mes amis, et je puis vous démontrer que je ne sors point de mon droit strict, que je me montre même modéré dans cette occasion en vous laissant le choix du personnage que vous voudrez me céder.

— Il me répugnerait de porter la question sur le terrain du droit. Puisque vous avez fréquenté les ateliers de Paris, rappelez-vous si de pareilles habitudes y sont en usage parmi les artistes.

— Nous ne sommes pas à Paris ; nous n'avons point fondé un phalanstère pour y perpétuer les traditions des civilisés. Vous dites que cela ne se fait pas à Paris, raison de plus pour que cela se fasse ici. Pour obtenir des produits plus parfaits, la première condition n'est-elle pas de changer le mode du travail ?

— D'accord, cher confrère; mais le domaine de l'art est tacitement réservé dans cette distribution du travail. C'est ma pensée que je reproduis sur la toile : telle sympathie que vous veuillez bien supposer entre nous, deux pensées accouplées de vive force dans le même cadre y feront toujours une choquante disparte. Vous pouvez aussi bien que moi tailler ce crayon ou arroser ce jardin. Je vais commencer une phrase... vous flattez-vous de la terminer de la même manière que je l'aurais fait moi-même ?

— Fourier n'a pas créé un phalanstère pour les artisans et un autre phalanstère pour les artistes. Les règles sociétaires sont communes à tous. D'ailleurs, ce que vous prétendez être si absurde n'a jamais été essayé. Puisqu'il vous plaît de me repousser par les mêmes arguments que le monde opposait jadis à Fourier, je vous répondrai comme le faisait ce grand homme : « Accordez-moi, à titre d'épreuve, la liberté d'exécuter mon organisation dans une commune; vous ne serez en droit de la juger qu'après cet essai. » Puis, en quoi donc, s'il vous plaît, le régime de communauté nuit-il aux œuvres de l'esprit? Les vaudevilles en collaboration obtiennent-ils moins de succès au théâtre? *La Marquise de Brinvilliers* opéra où neuf compositeurs avaient mis la main, n'a-t-il pas eu de son temps un de ces retentissements pour lesquels a été créé le mot *faire feu* ? Dans nos ateliers même, ne voit-on pas...

— Permettez-moi de vous arrêter. Vous savez combien nos idées diffèrent à ce point de vue. Puisque vous y tenez, discutons donc, je le préfère à la question de droit. Dans quel article du livre qui nous sert de code avez-vous, s'il vous plaît, lu le texte dont vous semblez si fort vous autoriser?

— Dans une déduction dont vous-même ne contesterez pas la justesse. La variété de travail, loi souveraine de notre école, n'implique-t-elle pas nécessairement la multiplicité des travailleurs à une même œuvre? Puisque nous devons changer de travail, évidemment le même ouvrage doit être fait par plusieurs, soit à la fois, soit à tour de rôle.

— Vous me poussez un peu vivement. Mais, moi, pendant que vous serez ici occupé à mon ou à notre tableau, comment voulez-vous que j'aie pu travailler ?

— Rien de plus simple, et si vous n'avez pas d'autre objection contre cet arrangement, vous allez de vous-même me donner votre palette et vos pinceaux. Quand vous serez fatigué de peindre, vous irez, à votre choix, dans une autre série, vous reposer en changeant de besogne. Prenez, en passant, la peine de m'avertir ; je monterai ici aussitôt pour utiliser votre absence. Tout n'en ira que mieux de cette manière. En vous associant d'autres groupes, vous serez, vous, plus orthodoxe dans votre conduite que vous ne l'avez été jusqu'ici ; et moi, je n'aurai pas à craindre de devenir indiscret.

— Vous vous méprenez étrangement, ce me semble, sur le sens et l'application des doctrines qui nous régissent. Ni la variété dans le travail, ni la coopération à telle œuvre ne nous sont imposées par Fourier. La variété est une loi que nous recevons de la nature et non de la puissance tyrannique d'un chef. Nous changeons d'occupations si nous en sentons le besoin, le désir, mais jamais parce qu'on nous le commande.

— Tout cela peut être vrai en principe ; mais ici nous ne discutons pas la théorie, nous l'appliquons. Or, avec de pareilles idées, si tout le monde vous ressemblait, que deviendrait l'organisation sociale ? *Les équilibres compensatifs, les rivalités sans haine, la justice dans les répartitions* : fruits admirables du système, disparaissent nécessairement alors. Vous invoquez la nature et le droit de suivre en liberté ses inspirations !... Mais la nature elle-même s'élève contre vous. Ecoutez le Mahomet de notre Dieu : « La nature exige impérieusement que l'élément de *variété* soit introduit dans les travaux (1). » Tâchez donc de faire naître en vous ce goût en multipliant les épreuves, en essayant de toutes les occupations ; ou si vous ne sentez décidément de vocation et d'attrait que pour votre art, vous n'êtes, croyez moi, qu'une sorte de monstre, d'anomalie dans le monde intellectuel ; votre place n'est pas au phalanstère.

— J'admire vraiment les ressources de votre esprit. Il est positif que trouverais peu de chose à répliquer *phalanstériennement* parlant; mais peut-être n'en sera-t-il pas de même au point de vue de l'art. Quel que soit votre mérite, et je ne prétends pas ici le discuter plus que le contester, vous sentez-vous bien sérieusement capable de comprendre, de sentir comme moi, et de traduire comme moi sur la toile vos sentiments et vos pensées? Un talent supérieur au mien, veuillez le remarquer, nuirait autant à l'œuvre commune, qu'une infériorité même éclatante. Pour agir en concert, pour créer à deux un produit viable, ce n'est pas assez de l'égalité, il faudrait l'identité absolue de manière, la fusion parfaite des deux auteurs. Qui me garantit, ou plutôt qui garantira à notre pauvre table cette harmonie si nécessaire?

— Qui? Un seul mot, qui vous eût épargné toute cette tirade si vous aviez voulu me le laisser placer. N'avez-vous jamais lu l'axiome gravé sur la tombe du maître : *Les attractions sont proportionnelles aux destinées*? Comprenez-vous ceci? Je me sens un attrait décidé pour vous, pour votre manière, pour votre toile que voici; donc, j'ai *destinée*, c'est-à-dire mission de la terminer d'une façon convenable. Vous doutiez de mon *droit* à la collaboration que je revendique; je prouve non seulement que je puis l'exiger, mais, par surérogation et pour vous rassurer, que j'ai toute *capacité* pour m'en acquitter dignement.

Il raisonnait serré, je dois le confesser. Armé de pied en cap, il avait évidemment préparé son attaque, et retournait contre moi-même tous mes moyens de défense. En vain en appelais-je au bon sens, aux usages reçus comme Thomas Diafoirus; il était frais émoulu du collège et me donnait toujours mon reste. Peut-être aurais-je pu me pourvoir en haut lieu contre cette tracassière inquisition; mais je réfléchis que, sur la *terre classique de l'association*, vivre seul et travailler seul était un espoir chimérique. Je sentais donc la loi aurait pu m'affranchir, les habitudes, les mœurs de ce peuple le besoin d'y trouver pour moi bientôt peut-être une réciprocité semblable à celle que me l'eussent imposé tôt ou tard. Conduit à m'associer, je n'avais, du reste, aucun grief particulier contre Antoine; car, malgré son humeur entêtée, dont tu as pu prendre une idée dans le dialogue ci-dessus, le gaillard ne manquait pas d'un certain talent. Je lui abandonnai donc sa part, et notre tableau en *communauté* marcha tant bien que mal.

Il y avait la peut-être de quoi me dégoûter ; je ne fus qu'ébranlé. Celles contrariétés avaient un peu calmé mon enthousiasme de peintre. Mon idéal dont j'allais désormais partager avec un autre la signature et la gloire ne me semblait déjà moins séduisante. Redescendu des hauteurs de l'Hélios dans le monde matériel, je dus songer à ma position sociale, à mon avenir. La première répartition m'avait fort peu satisfait. Tu sais que, sur les bénéfices réalisés par la société, Fourier assigne 4/12^{es} au capital, 5/12^{es} au travail et 3/12^{es} au talent. D'après ce principe, ma part devait être fort petite ; car j'étais entré avec *néant* au capital ; le travail d'un peintre ne méritait à peine ce nom au milieu des métiers pénibles et répugnants qu'on doit encourager par l'appât de la rétribution, et, quant au *talent*, le monde ne trouva si fort rabaisé par les prétendus connaisseurs jadis évincés de mon atelier, que je me vis un moment sur le point de tendre la main pour recevoir l'humiliante avance du *minimum* accordé aux sociétaires pauvres. On eut bien soin d'ailleurs de me faire observer que ma profession n'était classée ni dans la catégorie des travaux de *nécessité*, ni même dans celle des travaux d'*utilité*, mais dans la dernière, des travaux d'*agrément*.

naturellement moins rétribuée que les deux autres. Tout se passa donc selon les lois de l'équité, et ce fut en toute justice que ton ami se vit non pas dans le besoin, mais dans un état qui, comparé à celui dont jouissaient à côté de lui des classes dites vulgairement non libérales, n'avait rien de bien flatteur pour son amour-propre. « La pratique des beaux-arts, en HARMONIE, est un sacerdoce », m'avait-on dit (1). Sacerdoce tant qu'on voudra, mais ici le prêtre commençait à tourner un peu trop à la victime.

Je ne sentais pas la misère ; le mot est inconnu dans les livres de l'école, et les chefs veillent avec un soin tout particulier à ce que la chose ne s'introduise point ici. Que tout le monde ait le nécessaire, c'est pour eux un point d'honneur, une question de cabinet, comme vous dites, vous autres civilisés. Mais tu sais l'influence du vieux dicton : *Tantum valet quantum sonat*, et je t'assure qu'il m'eût été difficile de m'estimer moi-même un peu haut après l'estimation numérique qu'on venait de faire de mon talent. Je résolus donc de suivre le conseil d'Antoine, et de chercher dans d'autres travaux les distractions et les ressources dont j'avais alors également besoin. Mon choix ne fut pas long. Découragé de l'exercice si peu lucratif de la pensée, le contraste réagissait sur mon esprit avec une force irrésistible ; nulle besogne ne me semblait trop mécanique, trop manuelle : en ce moment, tourner une manivelle eût été pour moi un véritable *travail at-trayant*. Je me rendis donc dans la manufacture de draps, où j'avais souvent admiré en amateur les curieux détails de fabrication, et m'enrôlai comme tisseur, les fonctions plus simples étant dévolues aux enfants ; mais autre chose est de comprendre, de professer même un mécanisme, autre chose de l'exécuter. Moi, qui auparavant m'étais pris de belle passion pour cette industrie, qui me plaisais, je me le rappelle, à vous expliquer par quelles métamorphoses successives la toison grossière du mouton devient un vêtement souple et moelleux, je me trouvai parfaitement dépaycé dans ce jeu alternatif et accéléré des jambes et des bras qui constitue le tissage. Une erreur en amenait une autre, et, pendant que je mettais toute mon application à éviter le retour de celle-ci, j'oubliais le mouvement le plus essentiel, et tout était à recommencer. Bref, dès la première séance, je m'at-trai-rai de tels brocards, que je dus renoncer à mon projet ; car, si j'étais loin de convenir au travail, je puis sans orgueil dire que la société ne me convenait pas davantage. Dans ce monde inconnu pour moi jusque-là, l'ironie se sert tellement épicée, les lazzi sont assaisonnés d'une si lourde main, qu'il y a de quoi ôter pour jamais l'envie d'y revenir à qui en goûte une seule fois.

Ce n'était là pourtant qu'une première épreuve, et mon amour-propre me persuada bien vite qu'elle ne devait point compter pour valable. Je m'étais trop abaissé. A un artiste cette humiliante fonction que la vapeur stupide remplirait bien mieux que l'homme ! fi donc ! Un mélange de travail manuel et de combinaison mentale convenait seul à ma nature et à mes habitudes. La conséquence fut qu'il fallait chercher dans une région un peu plus élevée ; l'exemple de l'Emile de Rousseau vint à point me tirer d'embarras en me rappelant les travaux si propres, si salubres, si variés de la menuiserie. Ce fut donc vers cette série que je dirigeai ma seconde visite ; je m'offris en qualité de dernier ouvrier, rien de plus, car il faut bien convenir que j'avais fort peu de notions du métier. Là du moins je trouvais gens avec qui l'on pouvait vivre. On me mit dès le premier jour les outils à la main, en m'expliquant l'usage et l'emploi de chacun d'eux. Grâce à cette amicale initiation, je pus bientôt non pas encore être utile, mais entrevoir la perspective de le devenir. Je travaillais lentement, très lentement, il est vrai ; mais enfin je n'étais pas mécontent de mes progrès, et les deux heures que j'allais tous les matins passer entre le ciseau et la visselope n'étaient pas les moins agréables de ma journée. J'avais enfin trouvé là ce que la prévoyance de Fourier offre aux jeunes artistes, « non seulement un moyen de se délasser des travaux de l'esprit, mais encore une honorable ressource, lorsque l'inspiration leur fait défaut (2). » Je m'en dormais dans ses songes ; mais il était écrit qu'au phalanstère je n'aurais pas de rêves que ne dût dissiper un réveil en sursaut. Un soir l'on frappait à ma porte, et, qui vois-je entrer ? Morin, mon chef de série ; en d'autres termes, le maître menuisier où j'allais travailler. Ce brave homme m'avait pris en affection, et moi-même je m'étais senti pour lui dès le premier moment un intérêt plus qu'ordinaire. Je le reçus de mon mieux ; lui, cependant, ne répondait qu'à moitié à mes avances. Soucieux et réservé, il me cachait évidemment quelque chose. Il me parla d'abord de mes affaires, puis de mon talent comme peintre qu'il éleva très haut, de mon aptitude aux occupations mécaniques qu'il évalua un peu plus bas, de mes habitudes bien au-dessus de celles de simples ouvriers, de ma santé qu'il faudrait bien se garder de compromettre dans de trop rudes travaux... J'observais le bonhomme ; bien avant qu'il s'en fût douté, j'avais saisi sa pensée, mais le motif d'une pareille démarche m'échappait.

— Vous venez me donner mon congé, lui dis-je, père Morin ! N'êtes-vous donc pas content de moi ?

— Puisque vous me devinez, Monsieur D..., me répondit-il, je vous cacherai pas que je suis venu exprès pour ça. Ah ! c'est une dure comédie que j'ai prise là.

— Mais, encore une fois, pourquoi ? Je ne sais presque rien, je l'avoue, mais n'êtes-vous pas satisfait de mes dispositions, ou tout au moins de mon zèle ?

— Satisfait !... Ah ! je sais que vous êtes un vrai ouvrier dans l'âme, un fier travailleur qui ne boude pas pour apprendre. Moi, je ne demanderai pas mieux que de vous garder ; mais ils m'ont forcé la main.

— Qui donc? de quelle part venez-vous?
— Qui?... les autres, les compagnons... non, je veux dire ceux-là de
série, comme ils l'appellent. Ils disent comme ça qu'ils ont pris la respon-
sabilité de la besogne, et que, si elle se fait mal, ils seront moins payés.
Faut être juste, voyez-vous; quand je vous donne à faire un assemblage
si vous le manquez, ce n'est pas à vous qu'on s'en prend, c'est à la série
et la série d'à côté, qui n'est pas à présent, d'apprenti, nous passera d'au-
re.

— Mais, enfin, qu'importe que je travaille mal; je consens à prendre pour mon compte ce qui sera absolument manqué. Mais ce que je parviendrai à achever, si peu que cela soit, sera toujours un bénéfice pour la série.

— Ça c'est vrai ; mais, voyez vous, de long-temps ce que vous gagner ne suffira à payer l'ouvrage que vous aurez gâté. Ça me saignerait le cœur de vous voir faire un pareil commerce ; vous, un si brave jeune homme et qui sait tant de choses, vous ne manquerez pas d'autre travail. Après ça, n'y a pas de quoi vous affliger. Si vous ne faisiez que de la menuiserie tout le jour, vous apprendriez bien vite ; mais vous êtes comme les autres, vous voulez de la variété. Comment voulez-vous apprendre, quand vous perdez les trois quarts de la journée à oublier ce qu'on vous a montré matin ?

Il ne disait pas tout, mais ses derniers mots m'éclairaient, et je n'insistais point. Avec la rivalité passionnelle que développe si activement le système de Fourier, — rivalité qui, dans la sphère industrielle, trouve largement son exercice au phalanstère, — ce que craignent surtout les travailleurs, c'est d'être dépassés par leurs voisins. Dans cette hâtive maturation des produits en serre chaude, l'émulation s'ajoute encore à l'appât du gain pour stimuler le zèle. Aussi, éloigner les ouvriers inhabiles ou inexpérimentés est forcément le premier soin de toute série qui veut réussir. Toute coopération supposée maladroite doit être par elle repoussée; sans cela, la défaite serait certaine dans les *luttres pacifiques* que chaque jour se livrent entre eux les groupes et les séries. On rentre donc, et plus avant encore, dans les vices de l'ancienne organisation sociale; car chez les civilisés, en travaillant bien que mal, on est à peu près sûr au moins de ne pas mourir de faim; ici, ne peut trouver de l'ouvrage que quiconque est ouvrier habile.

Cette réflexion me donne à penser ; mais en me montrant le mal, elle m'indiquait le remède. Puisqu'il faut absolument, me dis-je, connaître le fond le métier avant de pouvoir trouver à l'exercer, pourquoi ne paieraient-ils pas mon apprentissage ? C'était là, il est vrai, reprendre les errements de la vieille société ; mais j'étais décidé à pousser l'expérience jusqu'au bout, à suivre le système de conséquence en conséquence jusqu'à sa conclusion catégorique. Ce ne fut pas ma plus mauvaise idée. Dès que je me proposai de rentrer, non plus en ouvrier payé, mais en apprenti payant, je me reçus à bras ouverts. Il ne s'agissait que de s'entendre ; on n'avait jamais douté de mes dispositions ; on serait fier de la compagnie d'un homme comme moi... Bref, pour mon argent, j'eusse retrouvé cent maîtres ; et même série qui la veille redoutait les effets de ma collaboration eût plutôt congédié ses membres les plus actifs que de renoncer au bénéfice de ma présence.

Ma position, cependant, devint bientôt des plus fausses, ou, pour mie

(1) *Réalisation*, par M^{me} Gatti de Gamont.
(2) *Notions élémentaires de la science sociale de Fourier*, p. 169.

dire, je la vis avec une vérité qui m'effraya. Entre un art que je savais, mais qu'on ne payait pas, et une profession qu'il me fallait payer pour apprendre, mon léger pécule s'évanouit, comme le ferait l'eau d'un vase à la fois mis en perce et puisé par en haut. Grâce à l'exactitude admirable de cette comparaison, je m'aperçus que je prenais à grand pas le chemin de l'hôpital. (Pure figure, mon ami, car le phalanstère se glorifie de n'avoir pas même d'hôpital.) J'avais voulu une solution; elle était là, aussi claire, aussi pressante qu'on la pouvait désirer. Il ne me restait qu'à payer mes dettes et à prendre congé. Mais ici encore j'avais compté sans mes excellents hôtes. Ne voulant ni motiver ma retraite, ni afficher ma fâcheuse situation, je jetai les yeux sur le vieil écrivain de ma mère, religieusement gardé jusque-là parmi mes plus chers souvenirs, et dont le prix devait suffire et au-delà à me tirer d'affaire. Après quelques scrupules, mais ne voyant pas d'autre parti possible, je vais l'offrir à un orfèvre. Quel ne fut pas mon étonnement (tu diras peut-être que j'aurais dû pourtant être habitué à ce genre de sensations), quand il me répondit : « Ce que vous me proposez est impossible, Monsieur; vous ne trouverez personne qui veuille vous acheter ces objets, attendu qu'ils les particuliers ne font pas le commerce et que les phalanges seules ont le droit de vendre et d'acheter par l'intermédiaire de leurs administrateurs (1). » Ainsi, moi, à l'âge de trente ans, connu et estimé de tous, j'allais, le front rouge de honte, comparaître devant les administrateurs, et leur confesser, quoi? qu'après deux années d'essais persévérants, ni mes bras ni ma tête n'avaient pu me donner à manger! Heureusement, si l'imagination des hommes a dicté le code phalanstérien, leurs intérêts ont çà et là intercalé quelques articles additionnels également sanctionnés par le silence des chefs et par l'adhésion empressée des sujets. Je me ressouvins à propos d'un petit article de ce genre; sans rien répondre au sujet de l'impossibilité alléguée par mon acheteur, je glissai dans la conversation quelques mots d'initiative d'un rabais considérable. Mon homme sur l'heure baissa le ton, et avant la fin du jour l'argent était entre mes mains, c'est-à-dire dans celles de mes créanciers.

Je te reviens donc, mon cher Adrien, léger d'argent, mais chargé d'expérience. Deux ans de cette existence uniformément ont bien guéri mes illusions; la société que nous trouvions prosaïque, le monde où nous nous plaignions d'être trop à l'étroit, je les vois centuplés de dimensions et de valeur, j'y découvre des horizons splendides et illimités. Après avoir été mis tous les jours depuis deux ans sur le lit de Procuste (avec toutes les formes requises, j'en conviens, et sans y avoir perdu un seul membre), avec quel plaisir on déploie ses articulations enraidies, on fait gonfler ses muscles dans leur tension la plus exagérée! Si je me suis borné au récit de mes impressions et de mes souffrances personnelles, c'est parce que je savais que, dans une description plus générale, plus instructive pour d'autres peut-être, ton cœur d'ami n'aurait cherché, n'aurait lu que ce qui me concerne. Mais je n'ai pas vécu ici en solitaire; j'ai vu bien des peines et reçu bien des confidences. Ce sera le sujet de nos entretiens du soir, que nous allons reprendre dans trois jours, et pour ne plus les quit-

ter, je l'espère; car je reviens comme le pigeon voyageur de la fable, maltraité comme lui, mais comme lui bien décidé à laisser là désormais les voyages.

P. S. N'oubliais-je pas une de mes plus amusantes aventures, amusantes à raconter s'entend. Un soir, monté sur une chaise, je cherchais à accrocher un tableau; le pied me glisse, et je tombe de ma hauteur assez rudement sur le dossier de la chaise. Malgré le repos de la nuit, il se développa le lendemain matin un peu de fièvre, et la douleur dans le point frappé augmentant de moment en moment, j'envoyai prévenir le médecin. Au bout d'une demi-heure, je vois revenir mon commissionnaire, mais seul.

— Et le médecin?...
— Le médecin déjeunait, me dit-on.

Aux premiers mots de fièvre et de point de côté, il s'était levé avec empressement; mais mon envoyé ayant alors commencé à expliquer la cause de mon mal, le docteur, dès qu'il sut qu'il s'agissait d'un accident, se rassit tout aussi vite qu'il s'était levé en disant seulement :
— Puisqu'il en est ainsi, c'est son affaire; j'y passerai ce soir ou demain, si j'ai le temps.

Et le temps lui manqua effectivement, car je ne le vis que deux jours après.

Il me trouva guéri, mais je ne l'en tirai pas quitte néanmoins pour une simple apparition; ma curiosité était piquée au vif, et j'étais bien résolu à sonder, s'il se pouvait, les mystères de cette médecine phalanstérienne. Je reçus donc ses banales excuses de mon air le plus détaché. La conversation s'anima; je fis apporter du rhum. Le docteur était bon vivant; après quelques santés échangées (les seules, je crois, que le digne homme eût jamais rendues), il n'eut plus de secrets pour son ami.

— Ma conduite vous a étonné, me dit-il; elle est toute simple. Qui est-ce qui nous paie ici? Ce ne sont pas les malades, c'est la société. Comment se fait notre rétribution? Elle est d'autant plus élevée que nous avons mieux défendu la phalange contre la maladie (4). Mais, je vous le demande à vous-même, pourrions-nous nous en faire un crime de ne vous avoir pas défendu contre une chute du haut de votre chaise? Ceci échappe évidemment au pouvoir de l'art. Venez me consulter pour une fièvre, un catarrhe, un rhumatisme, etc., je suis tout à vous, parce que mon devoir est de veiller sur la santé publique et d'éloigner de vous les miasmes, les refroidissements, l'humidité, causes de ces maladies. Mais si vous vous laissez tomber, on n'a pas plus le droit de m'imposer pour cela une retenue que j'en n'en aurais d'aller réclamer à l'administration une haute paie lorsqu'il vous est arrivé de marcher toute une journée sans faire de faux pas. Le chapitre des accidents se paie à part, mon cher client; souvenez-vous de mon avis à la première occasion.

Je le remerciai, et il y avait bien de quoi. Ses confrères n'auraient peut-être pas été aussi francs que lui; mais leur intérêt étant le même, c'était toujours me rendre un vrai service que de me mettre ainsi sur mes gardes pour l'avenir.

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 29 septembre.						
CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		FIN COURANT		15 PROCHAIN.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	1010	1011 25	1012 50	1015
prime.	»	»	»	»	»	»
Paris à Orléans. .	»	»	1227 50	»	1225	1255
prime.	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen. . .	»	»	1050	1055 75	1055	1058 75
prime.	»	»	»	»	1067 50	1067 50
Orléans à Vierzon.	»	»	752 50	755	757 50	756 25
prime.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	685	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Amiens à Boulogne	»	»	»	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Bâle.	792 50	785	»	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Rouen au Havre. .	»	»	»	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»
Montercau à Troyes	»	»	547 50	»	»	»
prime.	»	»	»	»	»	»

Le gérant responsable, B. MURAT.

Le gérant responsable, B. MURAT.

Le Vin stomachique et fébrifuge de Quinquina au Malaga de M. ABBADIE, pharmacien, rue Sainte-Apolline, n. 23, à Paris, est employé avec un succès constant contre les maux d'estomac, pour exciter l'appétit et faciliter la digestion, pour donner des forces aux personnes faibles et délicates, pour guérir les fièvres intermittentes, et surtout pour en empêcher le retour.

Pharmaciens dépositaires : Lyon, Vernet, place des Terreaux; André, pharmacie des Célestins; Lardet, place de la Préfecture; Saint-Symphorien-sur-Coise, Briand; Tarare, Michel; Villefranche, Ayot; Montbrison, Fessy; Roanne, Roubaud; Saint-Etienne, Martinet, Faure aîné; Bourg, Ravet; Gex, Girov; Grenoble, Jacquinet et Chauveau; Vienne, Viguié; Voiron, Delange.

LA PATE DE GEORGE pour la guérison des MALADIES DE POITRINE est la plus agréable et la plus efficace. Elle se vend toujours par boîtes de 1 f. 25 c. et 6 f. c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. Lardet, place de la Préfecture, 16; Vernet, place des Terreaux, 13, et à la pharmacie de Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foix; Chalon-sur-Saône, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36; Mâcon, FOURCHER-MOSSET, pharmacien, et à Genève (Suisse), ROUZIER, Grande-Rue, 1.

(1) Exposition abrégée du système phalanstérien, par V. Considérant p. 48, et Notions élémentaires de la science sociale de Fourier, p. 167.

(1) Exposit. abrégée, etc., page 47.

Etude de M^e Groz, avoué à Lyon, rue Bât-d'Argent, 16.
VENTE PAR LICITATION.
Entre majeurs, avec le concours d'étrangers,
Devant le tribunal de première instance de Lyon,
D'UNE MAISON,
Cour, Jardin et Dépendances,
Située à la Guillotière, rue d'Ossaris, 5,
Dépendant de la succession de Benoîte Ballard, décédée femme Coit.
Adjudication au samedi 4 octobre 1845, à midi, au pardessus de la mise à prix de... 17,000 f.
L'IMMEUBLE SE COMPOSE :
1° D'une maison située sur la commune de la Guillotière, rue d'Ossaris, 5, comprenant un rez-de-chaussée et un étage au-dessus. La façade, sur la rue d'Ossaris, est percée de quatre ouvertures au rez-de-chaussée et de quatre ouvertures à l'étage au-dessus.
2° D'une cour située derrière la maison. Dans cette cour, il existe une pompe à eau claire pour le service des locataires; il s'y trouve encore deux petites baraquettes servant pour caves.
3° D'un petit jardin à la suite de cette cour.
Le tout est borné au nord par la rue d'Ossaris, à l'est par la propriété du sieur Boeuf, au midi par le jardin de veuve Mailland, à l'ouest par la propriété Goddin. L'avoué poursuivant: GROZ.
S'adresser, pour les renseignements, à M^{es} Groz et Phélip, avoués, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil, où il est déposé. (5866)

Etude de M^e Aubert, huissier à Lyon, rue Trois-Carreaux, 8.
VENTE FORCÉE.
Le jeudi deux octobre 1845, à dix heures du matin, sur la place des Terreaux, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en enclumes, soufflets de forge, fer en barre, tour, caisses en fer, outils de serrurier, etc. (3639)

Etude de M^e VICTOR COSTE, notaire à LYON, RUE NEUVE, 5.
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
Le 14 octobre 1845, en l'étude de M^e Coste,
D'UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
A Guire, quartier de la Boucle.
Cet immeuble, formant une très jolie ferme, est situé sur la commune de Caluire, près Lyon, au lieu de la Boucle, à l'angle de la montée de la Boucle et de la rue de la Claire.
Il consiste en maison d'habitation ayant plusieurs rez-de-chaussée, chambres et greniers au-dessus, pièce d'eau et tènement de fonds, clos en partie de murs, cultivé en jardin et planté d'arbres fruitiers et de treillages; le tout contigu, d'une superficie de 28 ares environ, ayant la jouissance d'un puits extérieur.
L'adjudication aura lieu à l'extinction des feux, le 14 octobre 1845, à dix heures du matin, en l'étude et par le ministère de M^e Victor Coste, notaire à Lyon, rue Neuve, n° 7, dépositaire des titres et du cahier des charges. (4567)

A VENDRE pour cessation de commerce, un fonds de café bien achalandé, situé à Vaise, rue Royale, n. 31. S'y adresser. (6727)

PAR BREVET D'INVENTION

(Sans garantie du gouvernement.)

ORDONNANCE DU ROI DU 10 NOVEMBRE 1844.

Nouvelle et seule méthode dont l'efficacité est constatée par l'expérience pour la prompte et radicale guérison de toutes les maladies secrètes, écoulements, fluxions blanches, irritations de matrice, dartres, rhumatismes, etc. Chez M. CLARION, médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, quai d'Orléans, n. 51, au 1^{er}, à Lyon. — Dépôts à MACON, chez M. Voituret, rue Municipale; à BOURG, chez M. Bichel; à RIVE-DE-GIER, chez M. Reynaud, tous trois pharmaciens; à SAINT-ETIENNE, à la pharmacie Rigollot; à PARIS, chez M. Martin, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55, et dans toutes les villes de France et de l'étranger. (8869)

MALADIES SECRÈTES.

Traitement Végétal.

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, des écoulements si anciens qu'ils soient, même réputés incurables. — Remède gratis si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, sans tisane ni régime. — Chez BERTRAND, pharmacien à Lyon, place Bellecour, 12. — Dépôts : à Toulon, chez M. Brun, pharmacien, en face du nouveau Palais, et à Toulouse, chez M. Timbalie-Lagrave, pharmacien, rue de l'Orme Sec. (8903)

VENTE AUX ENCHÈRES.

(3^e PUBLICATION.)

Vendredi trois octobre 1845, à onze heures du matin, dans la salle de vente de MM. les commissaires-priseurs, port du Temple, n. 42, il sera procédé à la vente aux enchères de l'argenterie dépendant de la succession de M. Jean-François Plasse, ancien notaire et propriétaire, qui demeurait à Lyon, port Neuville. (6534)

ÉTUDE DE M^e VUY, notaire à LYON, QUAI SAINT-ANTOINE, n. 11.

ADJUDICATION DÉFINITIVE

AUX ENCHÈRES
DES MATÉRIEL,
CHEVAUX, VOITURES ET ACCESSOIRES.

Dépendant de la faillite de M^l. Thiers fils, Bernard et Delorme et servant à l'exploitation de l'entreprise dite

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES OMNIBUS
De Lyon à l'Île, Collonges et Fontaines,

Dont le siège est à Lyon, place de la Feuillée, 1.
Cette adjudication aura lieu le jeudi deux octobre 1845, à dix heures du matin, en l'étude de M^e Vuy, notaire, sur la mise à prix de 24,000 francs;

A la réquisition de MM. Revol, Garel et Dulac, syndics définitifs de cette faillite, autorisés à cet effet par ordonnance de M. Delaroche, juge commissaire à ladite faillite, en date du deux août dernier;

Au préjudice de MM. Louis-Thiers fils, Bernard et Delorme.

Cette adjudication aura lieu au profit du plus haut miseur et dernier enchérisseur, sous les charges et conditions énoncées au cahier des charges déposé en l'étude de M^e Vuy, notaire.

S'adresser pour les renseignements :
1° A l'Île-Barbe, à l'établissement, maison Thizet;
2° A Lyon, à M. Dulac, arbitre de commerce, rue de la Cage, n. 13, et à M^e Vuy, notaire. (9585)

A VENDRE. Dix platanes de huit ans 40 centimètres environ de diamètre.

S'adresser à M. Charpenay, territoire des Mas-sues, près le Point-du-Jour, paroisse Saint-Irénée. (6717)

ASSOCIATION PROPOSÉE
Pour 8, 10 ou 20,000 fr., suivant les conve-nances, dans une industrie lucrative et sûre.

S'adresser rue Mulet, n. 11, au 4^e. (6729)

AVIS. On demande UN PROFESSEUR dont la spécialité soit le dessin linéaire et l'écriture.

S'adresser chez M. Brun, hôtel Saint-Jean, quai de Bondy, de midi à deux heures. (6722)

VIDANGE INODORE.

La Compagnie Lyonnaise du Nettoyement, ci-devant place de la Platière, n° 2, actuellement quai Bon-Rencontre, 63, donne avis à MM. les propriétaires et régisseurs qu'elle abonne toujours les maisons pour le nettoyage à prime d'argent ou en échange contre les matières des fosses d'ais-sance, sauf une rétribution proportionnelle, et qu'elle est en mesure d'opérer le curage des fosses suivant les moyens indiqués dans la nouvelle ordonnance de la mairie de Lyon, et qui sera obligatoire à partir du 15 octobre prochain.

Elle prévient également MM. les propriétaires que son matériel lui permet de transporter les matières provenant des fosses dans leurs propriétés rurales. (3721)

GAZ DE TURIN.

L'assemblée générale convoquée à Turin pour le 25 septembre dernier ne s'étant pas trouvée en nombre, MM. les actionnaires sont priés de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour se faire représenter dans la nouvelle assemblée qui aura lieu à Turin le 10 octobre prochain. (3724)

JEUNES CHIENS.

Guérison de leurs maladies par un moyen prompt et infallible.

S'adresser, à Lyon, à la pharmacie de M. Courtois, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque; à Genève, chez M. Burkel, droguiste, rue du Terrallé. (8571)

AVIS.
Le seul dépôt du COSMÉTIQUE METTEMBERG, à l'usage de la toilette hygiénique, est toujours à Lyon, chez Macors, pharmacien, rue Saint-Jean, 50.

Six gouttes dans un quart de verre d'eau suffisent journellement pour se laver après la barbe, pour désinfecter le rasoir, prévenir les boutons et les dartres à la figure, maintenir la liberté de la transpiration insensible, qu'elle constitue l'éclaircissement du teint, la douceur l'unité, la fraîcheur et la vraie beauté de la peau, et pour son emploi partiel, comme le plus sage et le meilleur des COSMÉTIQUES.

Le prix du flacon de mille gouttes est de 4 fr. (9118)

AVIS AU PUBLIC.

Le sieur MÉLOT, traiteur, établi aux Brotteaux depuis quelque temps (cours Morand, place Louis XVI, 6, au 1^{er}, maison Saint-Olive), et déjà avantageusement connu, a l'honneur de prévenir MM. les amateurs de la bonne chère qu'il vient de s'adjoindre un chef de cuisine des plus capables, qui a demeuré plusieurs années dans un des premiers établissements culinaires de la capitale (l'hôtel du Rhin).

En conséquence, MM. les amateurs sont invités à venir juger eux-mêmes de la qualité des mets et de leur excellente préparation.

On n'a pas oublié que l'établissement est propre aux grands repas de société et aux fêtes de famille, vu la vastitude, la distribution et la décoration de ses salons.

Dîners à 2 fr. 50 c. et au-dessus. — Vins fins français et étrangers.

On porte en ville. — Célérité dans le service. — Dépôt d'huîtres. (3723)

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES.

NOUVELLES OU ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goulle, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute écoule ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.

S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, n. 23.

A Saint-Etienne, à la pharmacie FAURE; à Marseille, à la pharmacie FABRE, sur le port. (8191)

SIROP PHILANTHROPIQUE

contre LES IRRITATIONS ET LES PILEGEMASIES DES VOIES URINAIRES, CONSEILLÉ ET PRÉPARÉ

Par M. BOUCHU, Maître en pharmacie et Docteur-Médecin Rue Saint-Jean, 48.

Ce Sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, les toux sèche, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements des membres inférieurs, les fatigues et les lassitudes des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, relève les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 5 f.; 6 flacons, 15 f. (Affranchir.) (9826)

MALADIES DE POITRINE.

GUÉRISON en peu de jours des catarrhes, toux oppressives, rhumes négligés, phthisie pulmonaire. TRAITEMENT AXILLAIRE, simple, facile, prompt dans ses effets, sans cautères ni vésicatoires, par M. le docteur Myèvre-Verger.

Consultations tous les jours à quatre heures du soir, rue Buisson, n° 17, au 2^e. (6703)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS,